

LA RÉFORME BOULET, UNE FAUSSE BONNE NOUVELLE?

Le projet de loi n° 101 (PL 101) exclut le personnel des réseaux de la santé, des services sociaux et de l'éducation des protections prévues par le Règlement.

Comme ces secteurs sont majoritairement féminins, cette loi serait un recul pour les femmes.

Les mesures prévues diminuent les outils de prévention et rendront les milieux de travail plus dangereux